



## Commune Val-de-Charmey

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune Val-de-Charmey sont convoqués en assemblée communale extraordinaire le

**Lundi 14 janvier 2019 à 19h30  
à la halle de gymnastique**

### ***Ordre du jour***

oooooooooooooooooooo

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 19 novembre 2018 publié dans l'Echo de Charmey n° 47 du 12 décembre 2018 et à disposition sur le site [www.val-de-charmey.ch](http://www.val-de-charmey.ch)
2. Budget de fonctionnement 2019
  - Rapport de la commission financière
3. Divers

Le Conseil communal